

dans son entier aussi varié que l'industrie elle-même, qu'au milieu de cette variété l'Etat aurait moins qualité que les particuliers, les villes, les sociétés industrielles pour savoir ce qu'il y aurait lieu d'enseigner, pour choisir les professeurs, organiser les exercices pratiques qui doivent accompagner l'enseignement, etc.

« Cette pensée n'est vraie qu'en partie. En examinant de plus près ce que doit être l'enseignement technique pour les diverses industries, on s'aperçoit bien vite qu'il se compose d'abord de connaissances générales, théoriques et pratiques, nécessaires à tous dans un degré absolument égal, puis de connaissances particulières à chacune — de même que l'Etat, pour former le personnel nécessaire à ses services publics — divers, divise son enseignement technique en deux parties, qu'il donne à l'école polytechnique à tous ses élèves quelle que soit leur destination, la même instruction, les spécialités ensuite dans ses écoles diverses de l'artillerie et du génie, des mines, des ponts-et-chaussées, des constructions navales, etc. ; de même, pour l'industrie, il y a lieu de diviser l'enseignement technique en deux parties, l'une générale que l'Etat peut très-bien donner, tout en maintenant le régime de liberté de cet enseignement, l'autre spéciale qui doit être laissée à la charge de l'initiative privée. Dans la première figurent les écoles, telles que l'école Centrale et les écoles des Arts-et-Métiers, dans la deuxième, les écoles telles que celles de Filature et Tissage, de Teinture et d'Impression, etc. ; en ce genre, nous souhaiterions que les temps vous permît de voir, monsieur le ministre, ce qu'a fait la ville de Roubaix.

« Un de vos prédécesseurs, M. Teisserenc de Bort, disait à l'un d'entre nous, il y a environ un an : « Ce que je voudrais fonder, c'est une école d'Arts et Métiers, spéciale à la filature et au tissage. » Vous voyez, monsieur le ministre, que ce n'est pas ce que nous avons à vous demander. Tisseurs et fileurs ne nous demandent qu'une chose : donnez-nous des mécaniciens tels qu'on en a aux Ecoles d'Arts et Métiers, nous nous chargerons d'en faire des fileurs et tisseurs.

« Des personnes des plus compétentes de l'industrie sucrière disent aussi : donnez-nous de bons élèves d'arts et métiers et nous nous chargerons de les faire fabricants de sucre. Il n'y aurait donc pas lieu de faire une école d'arts et métiers spéciale à la sucrerie comme l'avait imaginé la commission d'enquête.

« L'agriculture, elle-même, commence à éprouver les mêmes besoins et la compétence mécanique devient nécessaire dans les grandes exploitations agricoles, car elle fait défaut dans les villages et plusieurs de ces exploitations sont déjà dirigées par d'anciens élèves d'arts et métiers. Nous nous proposons de faire un concours régional et interdépartemental, auquel vous êtes venu assister affirmez suffisamment l'importance de la mécanique pour l'agriculture.

« Tel est donc le cri général, faites nous en grand nombre de bons mécaniciens comme ceux de vos écoles d'arts et métiers. Et, en effet, la vapeur et la mécanique ne sont-ils pas les moyens généraux d'action de l'industrie moderne dans sa lutte contre les produits naturels pour les asservir à tous les besoins de l'homme et de la guerre, et tout pays qui restera en retard sur ce point en souffrira grandement dans tous ses intérêts.

« Vous nous ferez donc, monsieur le ministre, des écoles d'arts et métiers, nous nous vifrons d'avoir voulu étudier par vous-même le point où doit être créé l'école qui vous est proposée dans le Nord ? Je laisserai à notre maître, M. Dumont, le soin de faire valoir près de vous tous les titres de cette ville, si active, si américaine, à cette faveur, il saura bien mieux que moi les faire valoir.

« A côté de cet enseignement d'arts et métiers ou de contre-maîtres, il en est un autre, monsieur le ministre, qui nous intéresse grandement et dont le projet a été l'objet de nos très vives discussions, puisque nous vous la bonne fortune de votre visite, c'est celui qui est destiné aux ingénieurs et aux chefs d'usine.

« L'enquête de 1863 reconnaissant (pages 10 et suivantes du rapport général) que l'école Centrale ne suffit pas aux besoins généraux de l'industrie, puisque la plupart de ses élèves se fixent dans les constructions mécaniques et les chemins de fer, émettait le vœu que des écoles analogues fussent créées par notre pays. Ce vœu a été adopté par les députés de la Seine, de Lyon, et désigné, Marseille, Rouen, Lille, l'Alsace. — En effet, les besoins ont été tels, que nous n'osant plus compter sur le concours de l'Etat, la ville de Lille et le département du Nord ont créé un établissement important d'enseignement technique en 1873, qui a pour objet de satisfaire au double besoin de former des contre-maîtres, des ingénieurs et des industriels. Aujourd'hui que l'Etat paraît consentir à placer une école d'Arts et Métiers dans le Nord, la division de technologie de l'Institut industriel pourra donc se limiter à l'enseignement supérieur. La ville de Lille et le Conseil général du Nord vous offrent cet établissement ainsi simplifié dans des conditions financières excellentes, mais en vous demandant de faire le type d'un enseignement nouveau : les élèves n'y seraient reçus que munis des connaissances que l'on acquiert dans nos écoles d'arts et métiers, et, tout en y continuant dans une certaine mesure les exercices de travail manuel et de dessin, ils y feraient tous les cours d'enseignement scientifique que l'on acquiert dans l'enseignement supérieur.

« Au simple exposé de cette proposition, qui ne sentait, monsieur le ministre, que la vérité en matière d'enseignement technique, nous avons vu que vous ne pouvez pas vous dispenser de nous faire connaître des personnes munies des seules connaissances de l'enseignement supérieur actuel, n'obtenir en industrie que de piètres résultats en raison des difficultés particulières ou elles sont d'acquies à fond la connaissance du travail pratique, en d'autres termes d'acquies à la connaissance à fond du métier, qu'elles exercent ? Ingénieurs et industriels dans ces conditions n'arrivent qu'à la longue au degré d'expérience voulu, parois en l'atteignant pas, et restent des hommes incomplets, des hommes de cabinet.

« Parmi les industriels anciens élèves des écoles du gouvernement, de l'école polytechnique ou de l'école Centrale ou des écoles d'Arts et Métiers, aucun n'hésiterait à vous proposer de faire commencer notre enseignement technique par la connaissance du travail tel qu'on l'acquiert aux écoles d'Arts et Métiers. Le futur industriel doit passer dans sa jeunesse par la laborieuse école du contre-maître ; ainsi, vous en avez vu, monsieur le ministre, que les conditions du succès ultérieur, c'est-à-dire la condition indispensable pour que le chef soit plus tard complètement averti et respecté de ses ouvriers et de son personnel. Quels heureux résultats n'obtiendrez-vous pas ainsi d'abord pour l'amélioration des rapports de l'ouvrier et du patron ?

« Nous avons été heureux de voir à l'Exposition universelle que ces idées avaient été réalisées en Russie par l'établissement technique de Moscou et nous avons applaudi à la haute récompense qui a été accordée à son fondateur M. Della-Vos. Si le gouverne-

ment veut bien accorder au département du Nord une école d'Arts et Métiers, nous qu'on lui offre à Lille une école de génie civil toute faite et sans frais, l'occasion est unique de combiner les programmes des études de ces deux établissements de manière qu'ils se fassent suite et à constituer un remarquable type d'enseignement de Moscou.

« La ville de Lille et le Conseil général du Nord, ont pleinement adopté cette manière de voir après le Conseil d'administration et le conseil de perfectionnement de l'Institut. La question est aujourd'hui devant vous, monsieur le ministre, nous osons espérer que l'esprit de progrès dans l'enseignement qui vous anime ainsi que le gouvernement vous portera à accueillir favorablement l'essai qui vous est proposé.

« Vous avez récemment, monsieur le ministre, renouvelé votre commission supérieure de l'enseignement technique ; nous osons en remercier, car nous espérons que sous votre impulsion la nouvelle commission comprendra qu'elle doit prendre l'initiative que méritent des questions aussi graves, au lieu d'attendre, comme la précédente, l'expérience des particuliers. Quand notre dernière école d'arts et métiers date de 18-3, quand l'école Centrale date d'un demi-siècle, qu'il étonnant qu'il puisse avoir aujourd'hui un progrès à faire dans notre enseignement technique.

« Quoiqu'il étonnant que plongés comme nous l'étions en toutes choses dans la satisfaction de nous-mêmes, nous ayons pu réaliser ce progrès par des étrangers qui n'ont fait que répéter les excellents éléments d'instruction que nous tenions séparés.

« Nous osons espérer, Monsieur le Ministre, qu'après étude personnelle de la question, votre influence s'exercera en faveur des propositions que nous venons de vous exposer, savoir :

« 1. Création à Roubaix d'une école des Arts et Métiers ;

« 2. Reprise par l'Etat de l'Institut de Lille en disposant son programme d'étude comme nous l'avons dit.

« 3. Vous donner ainsi satisfaction à ces deux vœux, nous conserverons un souvenir durable de votre passage, car vous aurez contribué au progrès de nos industries et à la prospérité du pays.

« Roubaix, le 31 mai 1879. »

Un simple rapprochement : Dans sa réponse à M. Carlos Delattre, le ministre du Commerce affirmait, samedi, qu'il était favorable à la création dans le Nord de la nouvelle école d'arts et métiers, et laissait entendre, en outre, qu'il était même disposé à réaliser les vœux exprimés au nom de la ville de Roubaix ; il ajoutait seulement que quatorze villes faisaient des offres à l'Etat.

On pouvait croire, d'après ce langage, que rien n'était encore décidé.

Or, quelques heures auparavant, le même M. Tirard avait déclaré à M. le Maire de Lille, que le gouvernement avait définitivement décidé la création dans le chef-lieu du Nord de la nouvelle école !

C'est à partir d'aujourd'hui, jeudi, que la troisième série des territoriaux, classes 1866-1867, comprenant toutes les armes armées que celle de l'infanterie, appelées précédemment, sera convoquée pour la période légale d'exercices de 43 jours. — Les hommes compris dans cet appel seront congédiés le 17 juin, à midi.

On va commencer prochainement les travaux de construction de la ligne de tramways de Lille à la Madeleine et Marec-Barceul. Il est probable qu'on commencera en même temps la ligne de Roubaix.

L'annulation a été des plus grandes dimanche 11 lundi sur les chemins de tramways de Lille et dans ces deux jours la compagnie a fait 10,000 à 12,000 francs de recette.

On lit dans la *Vraie France* :

« Nous recevons d'un vénérable ecclésiastique les détails suivants sur la triste cérémonie qui a eu lieu jeudi à l'évêché d'Amiens, pour l'administration des sacrements à Sa Grandeur Mgr Bataille :

« C'est à travers nos larmes que nous traçons ces lignes bien insuffisantes pour reproduire la scène si touchante dont nous avons été hier les témoins. Selon le vœu exprimé par notre vénérable Evêque, qui avait fixé lui-même le jour et l'heure de la cérémonie dont il devait être l'objet, les derniers sacrements lui ont été administrés selon le rite pontifical. M. le doyen, entouré des membres du Chapitre, de MM. les curés de la ville et de plusieurs prêtres du diocèse ; a porté solennellement le saint viatique à l'auguste malade. Assis dans un fauteuil et revêtu de ses ornements pontificaux, Monseigneur, soutenu par des mains pieuses et dévouées, s'est soulevé pour adorer à genoux la divine hostie qu'il allait recevoir.

« Après qu'il eut écouté et religieusement suivi la profession de foi, qui fut lu par M. Duval, l'un des vicaires généraux, M. Hénoque procéda à l'administration de l'Extrême Onction, au milieu d'un silence où l'on sentait que tous les cœurs étaient comprimés. Prenant ensuite la parole, Monseigneur, bien qu'épuisé de force, épancha son âme de pasteur et de père dans des termes que n'oublieront jamais ceux qui les ont entendus. Personne ne fut oublié de cette administration solennelle, et nous ne pouvons reproduire ici, mais qui le sera, nous l'espérons, pour l'éducation du clergé et des fidèles. Comme l'évêque épuisé ou se passait ces choses, ne pouvait contenir tous ceux qui étaient restés devant, Monseigneur, faisant un suprême effort, se fit porter à la fenêtre de son appartement pour bénir la foule, pieusement avide de contempler les traits de son saint Evêque.

« Pour nous, en présence de ce calme, de cette force d'âme, de cette foi, de cette confiance et de cet abandon aux décrets, en apparence rigoureux, mais toujours sages et miséricordieux de la divine Providence, nous n'étions pas tenté de plaindre, mais plutôt d'envier le sort de notre bien aimé père. Ce mot du livre de la Sagesse : « Il vaut mieux se rendre à un banquet de deuil que de s'asseoir à un joyeux banquet d'où Dieu est banni, » se présente à notre esprit comme une suprême consolation.

Vraiment, il n'y a que la religion de Jésus-Christ qui ait le secret de ces joies douloureuses, lesquelles avant d'être les fruits de l'éternelle félicité, sont les fleurs des immortelles espérances.

« L'ILLUSTRÉ. »

Le jury du Salon s'est réuni mardi au Palais de l'Industrie afin de procéder au vote pour les récompenses à décerner aux artistes exposants.

6 artistes du Nord ont obtenu des médailles ou diplômes honorables, ce sont : dans la section de sculpture, M. Carlier, de Cambrai, médaille de 2^e classe ; Jules Printemps, de Lille, médaille de 3^e classe ; Edouard Houssin, de Douai, mention honorable. Dans la section de gravure et lithographie, MM. Alfred Robaut, de Douai, et Benjamin Damman, de Dunkerque, ont obtenu chacun une médaille de 3^e classe ;

Adrien Dumont, de Douai, a obtenu une médaille de 3^e classe, dans la section de peinture.

Un obit pour le repos de l'âme de l'empereur Napoléon III a été célébré, lundi dernier, à Wattefos.

L'assistance était très-nombreuse.

Des messes seront célébrées le vendredi 13 pendant tout le matin, à Saint-Roch, à l'église, à Lille, pour le repos de l'âme du général Pache dont nous avons dernièrement annoncé la mort à Marseille.

L'ajp. interjeté par le curateur de la compagnie de Kœkeberg du jugement du tribunal de Lille qui a nommé M. Buffet mandataire des obligataires en remplacement de M. Bottelet, viendra le lundi 23 juin devant la cour de Douai.

La Société technique du gaz tiendra à Lille, cette année, son congrès annuel, sous la présidence de M. Malet, conseiller municipal de Paris. Ce congrès a eu lieu précédemment à Paris, Lyon et Rouen. La Société, qui est purement scientifique, a pour mission d'encourager les perfectionnements et de contribuer à la propagation de l'éclairage au gaz ; elle décerne des prix aux meilleurs travaux techniques, aux inventeurs et aux agents et ouvriers les plus méritants. Le congrès aura lieu le 15 de ce mois, dans le local de la Société industrielle d'Anvers, qui a été mis à la disposition des organisateurs.

On peut s'adresser, pour tous renseignements au siège de la Société, rue de Provence, 9, à Paris.

C'est aujourd'hui qu'a lieu le banquet des anciens élèves de l'Institut Notre-Dame-des-Victoires, à Roubaix.

Nous avons annoncé dernièrement que quelques jeunes Flamands, anciens zouaves polonais, viennent de s'engager au régiment de la Légion étrangère et vont en aide aux missionnaires chargés d'évangéliser ces contrées encore sauvages.

Jeudi a eu lieu le banquet d'adieu qui leur a été offert par le cercle catholique de Thélis.

La fête était honorée de la présence des RR. PP. Charremant et Moineau, de R. M. Paaps, ancien aumônier de l'armée de Rome, du clergé, des membres des conseils provinciaux et communal, en un mot, de tout ce que la ville contient de distingué.

Des toasts ont été portés aux courageux jeunes gens, à Léon XII, aux missionnaires.

Le départ a eu lieu vendredi matin. Les voyageurs seront à Marseille jeudi, où ils s'embarqueront pour Alger, et le 15 juin, ils partiront pour Zaïzabir.

Dimanche prochain, 8 juin, une fête musicale et militaire, organisée par l'administration municipale de Roubaix, sera donnée au profit de la caisse de secours pour les indigents de la ville. M. Charles Pollet, au bénéfice des pauvres.

Dix-huit sociétés musicales et sept compagnies de sapeurs-pompiers prendront part à cette fête de bienfaisance dont voici, d'ailleurs, le programme détaillé :

1. Mousvans, Harmonie. — *Le Festival*, ouverture, Pollet, chef d'orchestre.

2. Roubaix, La Grande Fanfare. — *La Reconnaissance*, ouverture, Ninoul. — *Hommage à Schiller*, Marche, Pollet, chef d'orchestre.

3. Tourcoing, Blanc-Secul, La Mase des Travailleurs (Société Chorale). — *Sur les Remparts*, chœur, A. Sainis. — *Sabat*, chœur, Camille Devos.

4. Fiers, Harmonie. — *Généralie*, ouverture, Lavilledieu. — *Orphée aux Enfers*, fantaisie, Olfenbach.

5. Roubaix, Les Mélophones, Société Chorale. — *Les Papyrus*, chœur, Sainis. — *L'Amour*, chœur H. Weid.

6. Baudouin, Pensionnat de M. Fourquet. — *La Grotte enchantée*, ouverture, Ziegler. — *Fantaisie Bléger*.

7. Tourcoing, Les Libres (Société Chorale). — *Les Républiques*, chœur, Adam. — *Honneur à la France*, ch. Myl.

8. Loers, Harmonie. — *Fantaisie sur les diamants de la couronne*, Bruch. — *Fantaisie*, Les Mousvans, chœur, Pollet, chef d'orchestre.

9. Fiers, La Lyre Ouvrière (Société Chorale). — *Les Ballades de Blé*, chœur, Laurent de Rille. — *Les Pêcheurs Napoléoniens*, chœur, Ch. Bosselet.

10. Roubaix, Harmonie. — *Le Grand Chœur*, chœur, Birk. — *L'Arvanonien*, boléro, Ziegler.

11. Tourcoing, Croix-Blanche (Société chorale). — *Les Mousvans de la Brûle*, chœur, Laurent de Rille. — *A la gloire ! A l'honneur !* chœur, Laurent de Rille.

12. Croix, Harmonie. — *La Médaille d'Or*, ouverture, Gurtner. — *Herman*, fantaisie, Verdi.

13. Tourcoing, Blanc-Secul Fanfare. — *La Marche d'Or*, ouverture, Bressant. — *Moscou*, sur les remparts, Bressant.

14. Croix, L'Union Chorale. — *Les Dames*, chœur, Laurent de Rille. — *Caecilia*, chœur, Camille Devos.

15. Baudouin, Harmonie. — *Le Paludier du bourg de Bats*, ouverture, Lefebvre. — *Grande Cavatine du Barbier de Séville*, Rossini.

16. L'Union des Travailleurs Roubaisiens (Société Chorale). — *Les Dames*, chœur, A. Sainis. — *La Malin*, chœur, M. M.

17. Marec-Barceul, Harmonie. — *Les quatre âges de l'homme*, ouverture, Lochner. — *Hommage à l'abbé Cornu*, chœur, Pollet, chef d'orchestre.

Toucoing, musique municipale. — *Semiramis*, ouverture, Rossini. — *Le Trouvère*, fantaisie, Verdi.

Compagnies de sapeurs-pompiers. — Bousbecques, Croix-Marquette-Lille, Mouscron, Roncq, Tourcoing, Werwicz.

Pour les sociétés musicales, le premier prix sera de 100 fr. ; le 2^e de 75 fr. ; le 3^e de 50 fr. ; le 4^e de 25 fr.

Pour le tir, 1^{er} prix : 150 fr. ; 2^e 100 fr. ; 3^e 75 fr. ; 4^e 50 fr. ; 5^e 25 fr.

Les Sociétés musicales et Compagnies de Sapeurs-pompiers sont priées de faire leur entrée de une heure à deux heures ; elles seront reçues par une députation qui les accompagnera jusqu'au patronage, où les vins d'honneur leur seront offerts.

A trois heures précises le cortège se formera depuis l'Eglise de la Croix, jusqu'à la place.

La distribution des prix et médailles, ainsi que la tombola des primes des Sociétés, auront lieu au local de la Société de musique, après le festival.

Le prix d'entrée est fixé à un franc.

On nous prie de rétablir ainsi la liste des prix remportés au concours de Meudon par la musique municipale de Wattefos.

1^{re} division d'harmonie. — 1^{er} SECTION.

1^{er} prix de lecture à vue.

1^{er} prix d'exécution (ascendant) avec les plus vives félicitations du jury.

2^e prix de sol.

Le défaut d'espace ne nous a pas permis de nous en nous priver pas encore aujourd'hui de publier le texte d'une allocation qui a été adressée aux lauréats par M. Jules Desobry, secrétaire de la société de sapeurs-mutuels. Disons cependant que M. Desobry a rendu justice aux talents artistiques de M. Molari, chef de musique, et au dévouement de M. Baas.

Quatre ouvriers de Roubaix, condamnés à une peine d'emprisonnement par le tribunal de simple police ont été arrêtés, hier, en vertu de contraintes par corps.

Quand deux la série des rixes entre hommes et femmes se terminent-elle ? Un rassemblement nombreux eut lieu, hier, rue de la Guinguette un ouvrier mécanicien, Jules D., et une ouvrière polonoise, Marie D., cette dernière, armée d'un panier, portait à son adversaire des coups que celui-ci

parvenait de temps en temps à parer avec de vigoureux coups de poings. La lutte ne s'est terminée qu'après l'intervention d'un agent, Jules P... et Marie D... seront poursuivis.

Une enquête est ouverte depuis ce matin concernant une scène qui s'est passée hier, dans une cour de la rue de Toulouse. Un certain J... rentrant ivre dans cette cour s'est jeté sur une femme, Mine A., et a violemment frappé au visage.

Puis après avoir grossièrement insulté plusieurs voisines que les cris de M... avaient attirées, il est monté chez lui dans une chambre du premier étage et se mettant à une fenêtre ouverte, s'est livré à une minique des plus expressives et en même temps des plus indécentes.

Un autre ivrogne Charles M... atabé dans un cabaret de la rue des Longues-Haies, s'est jeté sur un consommateur inoffensif et l'a meurtri de coups. Il a été livré à la police.

Enfin une demi-heure plus tard et dans la même rue, Hippolyte B... s'est présenté ivre chez sa propriétaire et parce que celle-ci refusait de lui donner son permis de sejour à l'injurier et battue. B... a été arrêté sur le théâtre même de ses exploits.

Un enfant jouant, hier soir à neuf heures dans la rue des Longues-Haies, a été renversé par un camion attelé de deux chevaux appartenant à un brasseur de Roubaix. Le pauvre petit malheureux a été relevé ayant la cuisse droite cassée. Il se nomme Achille Brice et n'est âgé que de trois ans et demi.

Le nommé Gustave Rodez, ouvrier sculpteur à Lille, a tenté mardi soir de se donner la mort en se jetant dans la Deûle, près de la passerelle Vauban. Il a été retiré sain et sauf de l'eau par des passants qui l'avaient vu accomplir son acte de désespoir. Rodez était en désaccord avec sa famille et le motif de sa tentative n'a pu être attribué à une résolution d'en finir avec la vie.

Deux arrestations importantes viennent d'être opérées. La première est celle de J. Soene, forçat libéré en résidence obligée à Roubaix, qui était allé habiter Lille depuis son retour de la Nouvelle-Calédonie, et qui venait de se faire inscrire chez un marchand de commerce. Ainsi il a volé des pièces de tissu rue de l'Hôpital-Militaire, rue du Vieux-Faubourg, rue Basse, etc. C'est hier soir qu'on a coupé court à ses exploits au lieu où il se préparait à en commettre un nouveau.

L'autre arrestation est celle d'un droit voleur à la tire, venu tout exprès pour travailler pendant le concours. En effet, il est arrivé à Lille samedi soir pour se rendre, dans le quartier de la gare, à l'endroit où il avait un emploi de garçon de café. Il est d'origine italienne, et d'après l'itinéraire qu'il suivit, il n'a pas dû perdre son temps en passant par Marseille, Lyon, Paris, etc.

Dimanche, il tenta d'enlever le portemanteau d'un femme carter. Elle prévint son mari qui l'accompagnait. Notre homme fila ; mais, le lendemain, les époux Carpentier le virent encore dans la foule à plusieurs reprises. A la gare, vers six heures du soir, ils le retrouvèrent de nouveau. Ils l'arrêtèrent et s'aperçurent bientôt qu'il venait de faire un coup. Il tenait un porte-manteau en main, se dirigeant vers un cabinet. Carpentier prévint un sergent de ville qui l'attendait à sa sortie. L'agent lui mit la main au collet. On trouva sur lui plusieurs pièces de tissu et une somme de plus de 150 fr. On instruit son affaire.

Hier, rue d'Austerlitz à Lille, un misérable, âgé de dix-sept ans, Constant Terlink, armé d'un couteau, menaçait d'en frapper son père. Sa sœur, étant accourue pour porter secours à ce dernier, fut blessée assez grièvement à la main. Ce mauvais sujet a été arrêté.

Hier matin, on a retiré de la Deûle, près du Rampevaux à Lille, le cadavre d'un nommé F. Lazzar, tailleur. Cette mort est attribuée à une chute dans la Deûle, qui est un état complet d'ivresse hier, vers le soir, près du Jardin Vauban.

La photographie de la statue de Louis XVI vint la France au Sacré-Cœur de Jésus, rue de Valenciennes, chez M. Facy, rue Esquermoise, et chez M. Fernandez, rue Nationale, à Lille.

Mardi, dans l'après-midi, un chien de forte taille s'est élançé sur le fils de M. Schillo, professeur au Conservatoire, rue Beaucharnais, à Lille, et là mordu grièvement. On ignore si cet animal est atteint d'hydrophobie, car les agents qui s'étaient mis à sa poursuite n'ont pu l'atteindre. La blessure a été cautérisée avec soin et l'on fait espérer qu'elle n'aura aucune suite fâcheuse.

LES RÉCOMPENSES DU SALON

Voici la liste complète des récompenses décernées par le jury du salon de 1879 :

ORFÈVRES. — Médailles de 1^{re} classe : MM. Meignan (Albert Duez, Morot) — Médailles de 2^e classe : MM. Fournier, Lefebvre, Fricol, Hermann, Moreau (de Tours), Pelcz, Saintpierre, Yon. — Médailles de 3^e classe : M. Loir, Hagberg, La Boulay, Demoy, Salmon, Demout, Lefebvre, Sauvage, Orsini, Médard, Gerolle, Vernier, Leclair, Jourdain, Girou, Destrem, Mlle Rullo, Petrus, Wagrez, Braham. — Mentions honorables : M. Elm. Renner, Victor Gillet, Jacques Perrin, Louis Guillemin, Pierre Oudin, Fr.-Ed. Bertier, Fernand Blayn, G. Rasseti, Al. Aublet, J.-B. Brunet, J.-C. Cahu, E.-L. Fourt, A.-C. Stiehl, A. Vial, M. de Serres, J. Valadon, E. Payen, E. Berthel, M. E.-J. Gardner, M. Saint-Jacob, H. Mosler, Belle du Puits, E.-A. Rudaux, Ed. Rudaux, J. Dupuis, A.-A. Hirsch, G. Krug, G. de Belle, L. Berthault, L.-M. Faivre, G. Lehmann, G.-P. Metzner, Ed. Moyse, Ed. Ravel.

SCULPTURE. — Médailles de 1^{re} classe : MM. Idrac, Saint-Marcoux. — Médailles de 2^e classe : MM. Lacon, Damp, Cuyper, Carlier, Lagrange.

SECTION DE GRAVURE ET LITHOGRAPHIE. — Médailles de 1^{re} classe : M. Stephan Panemakor, graveur sur bois. — Médailles de 2^e classe : MM. Emile Bollvin, Edme-Paul Lerat, Eugène-Napoléon Varin. — Médailles de 3^e classe : MM. A. Robaut, lithographe ; A.-M. Danse, A. Nasson, M. Desboutin, J.-B. Vallette, L.-A. Le Cousteur, B.-A.-L. Danman, E.-A. Champollion.

Mentions honorables. — MM. François Grellet, Léon Rousseau, Henri Lefort, Alfred Lemoine, Henri Vion, Charles Kepping, Ed.-Charles Houssin, Jacques Perrin, Louis Guillemin, Aug. Bodin, J.-Georges Schultz, Antonin Carles, Claude Cochet, J.-B.-Ch.-E. Power, Honoré Bédou, Georges Perrin, Hermann, Gustave Deloye, Claudius Marston, Amédée Jouandou, Paul-Pierre Lagregue.

SECTION D'ARCHITECTURE. — Médaille de 1^{re} classe : M. E. Riquier. — Médailles de 2^e classe : MM. J.-M. Vatrabourg, A. Vauvoyer, Ch.-L. Delalande, P.-E. Gout. — Médailles de 3^e classe : MM. Ch. Wabbe, A. Claris, P.-F. Napies, M. Desbrière, A.-P. Chamot et Clément Lejeune. — Mentions honorables : MM. Ste-A.-A. Leuzier, R. Dusserre ; G.-E. de Lacroix, G.-E. Riquier ; A.-P. Duprez ; A.-J. de Lacroix, A.-J.-B. Aurenque, en collaboration avec M. Constant Bernard ; P.-H. Mayeux.

Belgique

États-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 2 juin. — Jean-Baptiste Lefort, rue de l'Épée, 188. — Georges Baudouin, rue des Anges, cour Dupont 7. — Albert Pick, rue Vaucanson, 24. — Elise Bourdeau, rue du Coq-Français, 19. — Maurice Lecomte, rue de Lille, 123. — Germaine Corbeau, rue de la Polémierie, 2. — Amandin Boille, rue de Moutoux, cour Valentin, Eugène Dubray, rue Ste-Elisabeth, 14. — Charles Samper, rue de Moutoux, 38. — Fidèle Crépin, cour St-Martin, 15.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 2 juin. — Marie Sorey, 45 ans, journalière, à l'Hospice. — Juliette Weymels, 1 an, rue de la Guinguette, cour Mulliez. — Zulma Creupelandt, 6 mois, rue des Recollets. — Catherine Destalieres, 19 ans, établissement des Petites-Sœurs des pauvres.

MARIAGES du 2 juin. — Charles Bouxin, 28 ans, employé de commerce, et Céline Mervain, 22 ans, sans profession. — Louis Lepers, 29 ans, ouvrier, et Marie Scalbert, 29 ans, rattacheuse. — Donat Vekemnaux, 42 ans, terrassier, et Marie Vlamincq, 26 ans, journalière. — François Larivière, 25 ans, ourdisseur, et Laure Catalin, 28 ans, couturière. — Jules Lambrecq, 25 ans, ourdisseur, et Amélie Toller, 27 ans, bobineuse. — Jules Lepoutre, 26 ans, tourneur en fer, et Honorine Lepers, 21 ans, rattacheuse. — Thiebaud Ulrich, 26 ans, li-seur, et Hermance Masurel, 21 ans, soigneuse. — Gérard Dewaele, 30 ans, journalier, et Clothilde Leblou, 26 ans, dévideuse. — Adolphe Berger, 23 ans, lamier, et Aida Lesage, 20 ans, ourdisseuse. — Edouard Deverny, 25 ans, employé de maison, et Sophie Vanhoose, 27 ans, ourdisseuse. — Victor Delcourt, 38 ans, tisserand, et Ambroise Dufour, 43 ans, journalière. — Léon Duplat, 30 ans, tisserand, et Angéline Soyer, 30 ans, femme de chambre. — Paul Vanlerbergh, 23 ans, fleur, et Adolphe Wouters, 23 ans, rattacheuse. — Charles Aekaort, 21 ans, tisserand, et Marie Perlier, 21 ans, ourdisseuse. — Alphonse Philippe, 26 ans, ourdisseur en fer, et Hélène Philippe, 17 ans, couturière. — Achille Caplette, 25 ans, fleur, et Félicie Lecomte, 21 ans, bobineuse. — Louis Croiseux, 25 ans, déboureur, et Adèle Nys, 21 ans, soigneuse. — Louis Fremont, 23 ans, domestique, et Pauline Vincent, 20 ans, soigneuse. — Désiré Desmet, 23 ans, peintre, et Palmire Leignel, 21 ans, journalière. — Joseph Degroote, 21 ans, tisserand, et Léonie Coussart, 19 ans, soigneuse. — Louis Desmet, 23 ans, ourdisseur, et Elise Desmet, 23 ans, rattacheuse. — Jean-Baptiste Mespreuve, 23 ans, fabricant, et Augustine Picavet, 26 ans, rattacheuse. — Hormond Lesage, 40 ans, fleur, et Albuise Laniel, 26 ans, rattacheuse. — Charles Loicq, 26 ans, apprêteur, et Maria Vannes, 21 ans, soigneuse. — Emile Villages, 25 ans, tisserand, et Marie Dehouet, 23 ans, tisserand. — Désiré Couplet, 27 ans, journalier, et Julie Dubois, 27 ans, tisserand. — Gustave Boccard, 25 ans, fleur, et Sophie Vanhoose, 23 ans, soigneuse. — Jean-Baptiste Dupuy, 43 ans, fleur, et Elise Defève, 43 ans, rattacheuse. — Denis Deletré, 25 ans, ourdisseur, et Irma Billard, 21 ans, bobineuse. — Félix Roose, 20 ans, tisserand, et Marie Duprez, 21 ans, peigneuse. — Ivon Mespreuve, 26 ans, tisserand, et Sophie Vanhoose, 27 ans, ourdisseuse. — Marie Lambrecq, 25 ans, inconnu, et Victoire Demeyere, 21 soigneuse. — Achille Deschamps, 27 ans, tisserand, et Elise Prouvoit, 21 ans, tisserand. — Joseph Vanhoose, 25 ans, fleur, et Maria Vandembulcke, 26 ans, soigneuse. — Jean Baillieu, 28 ans, tourneur en cuivre, et Adèle Heilz, 23 ans, bobineuse. — Edouard Courtois, 25 ans, fabricant de palmiers Dubois, 21 ans, tailleuse. — Léopold Vanningsheke, 20 ans, tisserand, et Marie Evens, 17 ans, tisserand. — Jean Desmet, 21 ans, fabricant de palmiers, et Marie Deleury, 21 ans, repasseuse. — Charles Herchelboud, 23 ans, ourdisseur, et Marie Stallaert, 21 ans, soigneuse. — Antoine Sinaer, 22 ans, fabricant de palmiers, et Marie Desmet, 22 ans, tisserand. — Jean-Baptiste Poveyn, 32 ans, tourneur en cuivre, et Alphonsine Ponchier, 23 ans, servante. — Jean Desmet, 23 ans, fleur, et Marie Deleury, 23 ans, soigneuse. — Louis Vercaemen, 33 ans, journalier, et Victoire Vanlier, 21 ans, ménagère. — Auguste Bouleville, 23 ans, fabricant de palmiers, et Théodore Laboussier, 17 ans, chamareuse. — Théodore Monnet, 23 ans, fleur, et Alida Galiez, 25 ans, soigneuse. — Léon Widant, 23 ans, contre-maître, et Marie Lefort, 30 ans, cuisinière.

— DENKERQUE. — M. l'abbé Deschild, curé de Tétéghem, âgé de 84 ans, est mort subitement hier. Il a succombé à une apoplexie.

— SAINT-OMER. — Hier, Louis Louchet, fabricant de tulle à Saint-Pierre-lez-Calais, coupable du crime d'incendie, et sa concubine Sophie Jackel, complice de ce crime, qui ont obtenu tous deux des circonstances atténuantes, ont été condamnés : Louchet à sept ans de travaux forcés, et Sophie Jackel à six ans.

— VALENCIENNES. — M. Lemaire, de Valenciennes, membre de l'Institut, est en ce moment fort malade.

Il est âgé de plus de 80 ans.

— CALAIS. — Dans les huit derniers jours, il est passé par les paquebots, 3,514 voyageurs, dont 4,516 allant à Douvres, et 1,898 qui en venaient.

Total, sans compter la journée du 21, 12,047 pour le mois de mai.

Dans le mois de mars, le chiffre des passagers n'est monté qu'à 10,298.

— DOUAI. — Un jeune homme de Douai s'est suicidé près de la ville. Une lettre trouvée sur lui expliquait cette funeste résolution par des difficultés qu'il aurait éprouvées.

— BRUNY. — Une grave accident est arrivé hier mercredi, à la fosse Renard. Deux ouvriers ont été tués par un coup de mine.

— On lit dans l'*Annuaire de Douai* :

« On se rappelle que le lieutenant de la *Fille de l'Égout* ou le vieux sergent français s'étant saisi tour à tour de tous les titres de la hiérarchie militaire, par un intendant désireux de se concilier ses bonnes grâces. « Je vous dirai mon officier. » « Sergent ! » rectifie notre brave « Apprenez, mon commandant... — sergent ! » « Je voulais vous dire, mon colonel — sergent, sacrebleu ! » Et l'intendant, qui ne comprend rien aux réclames du grognard, se demande pourquoi ce militaire s'entête à lui donner le nom de sergent.

« La même scène s'est reproduite récemment à la cour d'appel de... mettons une cour d'appel à la cour d'appel de Douai. Un petit bossu, que nous baptiserons Nicolas, si vous le voulez, appelle d'un jugement correctionnel qui le condamne pour fraude. On prend par erreur au lieu de son dossier celui qui venait d'être frappé pour attentat à la pudeur. Nuis, lecture des pièces du procès.

« Le nommé Victor... Nicolas ? interrompit l'accusé. « Nous avons de détestables renseignements sur le sieur Victor — Nicolas ? » s'écria de rechef l'appelant... Et l'honorable conseiller de poursuivre sa lecture, interrompu à tout instant par l'accusé, qui lui cria : Nicolas ! « Pour quel motif m'appelle-t-il Nicolas ? » se demandait avec surprise le digne conseiller.

« Cependant le dossier fait connaître tous les détails de l'attentat à la pudeur... l'appelant, d'abord aburi, commença à s'apercevoir la confusion, et se précipita à dire... Quel cynisme ! Les premiers mots de l'interrogatoire et Victor n'est plus tout à rien... L'auditoire et la Cour elle-même font chorus. »

— GANDY. — M. Théophile Toffin, fabricant de tulle et de dentelles, adjoint au maire et membre du Conseil municipal depuis plus de vingtans, vient de mourir subitement.

M. Théophile Toffin avait, pour ainsi dire, créé à Caudry, avec l'aide de son frère, M. Louis Toffin, l'industrie du tulle, et lorsque la mort est venue le frapper, il dirigeait depuis cinquante ans d'importantes fabriques.

Plusieurs journaux reproduisent le passage suivant d'une correspondance publiée par le *Globe* de Londres, journal protestant, dans son numéro du 2 juin :

« Je dois avouer que j'ai éprouvé un sentiment de pitié pour le roi Léopold lorsque je vis ses équipages dans le cortège de l'enterrement civil du bourgmestre Anspach. Comment ce roi a-t-il pu avoir, par esprit de constitutionnalisme, figurer dans un spectacle uniquement mis en scène pour narguer l'Église à laquelle il appartient ? — même ?

« Le roi a sans doute oublié que le radicalisme et l'athéisme ne forment qu'une seule et unique chose sur le continent, et qu'ils ne visent que le renversement des dynasties, qualifiées d'illogismes par eux. Que le roi des Belges n'oublie pas que ceux qui veulent détrôner Dieu ne se gênent nullement pour détrôner un roi. »

— Le bruit court que le gouvernement belge aurait énergiquement refusé à l'Allemagne soit l'annulation, soit la modification du traité de commerce.

— FRAMERIES. — L'épuisement des eaux se poursuit dans le puits *La Cour* du charbonnage de l'Aggrappe, on est parvenu à peu près à 610 mètres. Il reste un mètre d'eau et accrochage et l'on a aperçu deux cadavres qui y suragant.

Demain on pourra pénétrer dans ce nouveau et établir le retour d'air pour chasser le grisou dont la présence a été constatée à 580 mètres.

On n'a pas vu de cadavres suragant au fond du puits d'extraction. On presume qu'ils sont ensevelis sous la cage, la courroie de 610 mètres de longueur et les autres objets tombés de l'orifice du puits au moment de l'explosion du 18 avril.

On peut évaluer aujourd'hui à environ 100,000 francs (et non à un million comme on le dit) les dégâts exclusivement occasionnés par la catastrophe. Les bâtiments incendiés au jour étaient assurés.

— La date du 7er juin, le comité de charité de Frameries avait reçu en total pour les victimes de la catastrophe de l'Aggrappe une somme de 368,805 fr. 30.

Les funérailles de M. De Becker, membre de la Chambre des représentants, ont eu lieu samedi à Tournai.

Les honneurs funèbres militaires ont été rendus par des troupes de la garnison.

— Un terrible accident, malheureusement trop fréquent dans notre pays, a failli arriver dimanche soir à mi-chemin de Tournai à Louze, par après la sortie de la cavalcade. M. Payen, brasseur, se trouvait dans une voiture accompagnée de toute sa famille et allait s'engager à travers la voie du chemin de fer quand une locomotive lancée à toute vitesse vint froler le véhicule... mais sans occasionner d'autres accidents. Par une négligence impardonnable, le garde avait laissé la barrière ouverte.

(Courrier de l'Escaut.)

— La pêche est ouverte en Belgique à partir du premier jour. Il y a eu dimanche, à Lessines, un concours de pêche à la ligne organisé par la Société Saint-Pierre et qui avait attiré, nous dit-on, 400 concurrents sur les rives de la Dendre.

— On écrit de Frameries que dix-sept cadavres ont été encore retirés de l'Aggrappe et inhumés.

FAITS DIVERS

— M. l'Amiral Choppart, et son aide de camp, M. König, capitaine de frégate, M. Grévy fils, chef du cabinet de M. Albert Grévy, Gouverneur général civil de l'Algérie, sont arrivés hier matin à Marseille, à bord du paquebot le *Mohammed et Saidieh* venant d'Alger.

— Aujourd'hui jeudi, l'Université de Copenhague célèbre le 40^e anniversaire de sa fondation. Des télégrammes et des adresses de félicitations lui sont adressés par la plupart des Universités européennes.

— D'après des nouvelles officielles d'Irkoutsk, en date du 2 juin, le Neuve Amour et ses affluents ont débordé ; les prairies et les champs sont inondés ; les communications sont interrompues ; le télégraphe est endommagé ; les habitants abandonnent leurs maisons ; Blagovestchenk est sérieusement menacé ; les eaux montent toujours et la famine se fait déjà sentir.

— Arrènes. — Les contre-maîtres et ouvriers de l'industrie sédanaise signent, en ce moment, une pétition adressée aux sénateurs et députés, pour demander la protection du travail national.

LE CRIME DE SÈVRES. — Un crime étrange a été commis hier à Sèvres.